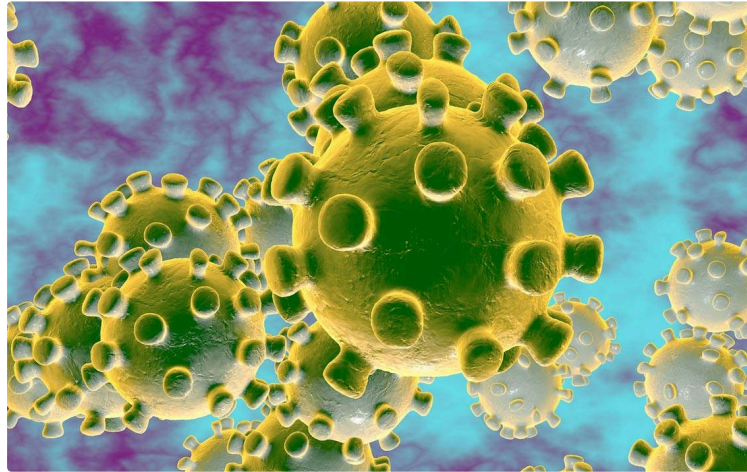


Coronavirus : L'ARS fait le point en Occitanie ce mardi 24 mars à 18 heures



Coronavirus : L'ARS fait le point en Occitanie ce mardi 24 mars à 18 heures

Ce bulletin récapitulatif n°16, l'Agence régionale de santé recense ce mardi 24 mars à 18 heures un total de 900 cas confirmés de coronavirus en Occitanie, 380 hospitalisations en cours, dont 123 en réanimation, 161 retours à domicile et 40 décès en établissements de santé.

900
CAS CONFIRMÉS
EN OCCITANIE

- 380 hospitalisations en cours, dont 123 en réanimation
- 161 retours à domicile
- 40 décès

Source: ARS

Evolution des données

La stratégie de tests ciblés rend désormais l'indicateur du nombre de cas confirmés moins pertinent. Une évolution vers un suivi épidémiologique comme celui de la grippe saisonnière est en cours par Santé Publique France.

SUM DE L'ACTIVITE HOSPITALIERE PAR DEPARTEMENTS	HOSPITALISATIONS EN COURS	DONT REANIMATION	TOTAL RETOURS A DOMICILE	TOTAL DECES (en établissements de santé)
Ariège (09)	3	3	3	-
Aude (11)	33	11	13	12
Aveyron (12)	18	3	5	1
Gard (30)	14	8	14	5
Haute-Garonne (31)	89	29	36	3
Gers (32)	8	3	0	-
Hérault (34)	97	32	62	10
Lot (46)	2	0	4	-
Lozère (48)	7	2	2	-
Hautes-Pyrénées (65)	6	1	3	-
Pyrénées-Orientales (66)	92	27	12	7
Tarn (81)	8	3	4	1
Tarn-et-Garonne (82)	3	1	3	1
OCCITANIE	380	123	161	40

LES INFORMATIONS UTILES

0 800 130 000

(appel gratuit)

gouvernement.fr/info-coronavirus

i

En bref : les infos du jour

- **Des logements pour les soignants** : A la demande du Ministère de la Cohésion des territoires Airbnb a mis en place une plateforme "Appartsolidaire" de mise à disposition gratuite de logements pour les soignants des hôpitaux et EHPAD et pour les travailleurs sociaux des centres d'hébergement, afin qu'ils puissent se rapprocher de leur lieu de travail [Consultez le site du Ministère](#)
- **Mobilisation des taxis pour les agents hospitaliers et médico-sociaux** : Les personnels des établissements sanitaires ou médico sociaux publics et privés sans moyens de transports personnels ou communs peuvent bénéficier d'une prestation de taxi, sous couvert d'une procédure organisée par les établissements.

24/24

- Cliquez ici pour consulter :
 - Les derniers communiqués de presse de l'ARS Occitanie
 - Le dernier point de situation national du Ministère de la santé (vidéo)
- Consultez les sites officiels mis à jour en temps réel :
 - Questions-réponses, mesures mises en œuvre par le gouvernement, recommandations pour les professionnels de santé et les voyageurs... www.gouvernement.fr/info-coronavirus
 - www.solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus
 - Suivi épidémiologique : www.santepubliquefrance.fr

PRATIQUE

Hôpitaux et EHPAD

Pour protéger nos aînés et les personnes hospitalisées, les visites sont suspendues dans tous les EHPAD et strictement limitées en établissements hospitaliers.

Education nationale

Consultez les recommandations du Ministère de l'Éducation nationale et de vos Rectorats à [Montpellier](#) et à [Toulouse](#).

Arrêts de travail

Coronavirus : les déclarations d'arrêt de travail sont simplifiées pour les salariés parents, les personnes en ALD et les femmes enceintes. Voir les modalités sur www.ameli.fr

En direct sur Twitter :

@gouvernementFR @MinSoliSante @AlerteSanitaire @ARS_OC